

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 7 juin 2023

MODERNISATIONS EN VUE DE LA 43^e ÉLECTION GÉNÉRALE PROVINCIALE

Les électeurs verront apparaître une nouvelle technologie aux bureaux de scrutin, des files d'attente réduites et des rapports de résultats plus rapides lors de la prochaine élection provinciale au Manitoba.

« Nous introduisons de nouveaux outils pour cette élection, mais le processus demeure le même – les électeurs montrent toujours une pièce d'identité et marquent un bulletin de vote. Chaque vote va dans une urne et est compté à la clôture des bureaux de vote. Ce que nous changeons, c'est l'outil, qui est plus technologique pour offrir un meilleur service à nos parties prenantes », a déclaré Shipra Verma, directrice générale des élections du Manitoba. « L'intégrité du vote est préservée. »

Ces outils comprennent :

- Des ordinateurs portables avec accès sécurisé à la liste électorale;
- Des scanners pour numériser les cartes d'information des électeurs et trouver rapidement les électeurs sur la liste électorale;
- Des imprimantes pour l'impression de bulletins de vote à la demande à la place des bulletins de vote écrits pour le scrutin par anticipation;
- Des machines à compter les votes pour scanner et enregistrer avec précision les bulletins de vote et fournir les résultats à la clôture des bureaux de scrutin.

Durant la période du scrutin par anticipation, les électeurs peuvent voter n'importe où dans la province. L'utilisation de machines de comptage des voix rendra plus facile et plus rapide le dépouillement de cette portion croissante des suffrages. Le jour de l'élection, les électeurs peuvent voter n'importe où dans leur circonscription. L'utilisation de la technologie pendant le vote aux bureaux de scrutin par anticipation ou aux bureaux de scrutin le jour du scrutin rationalise les systèmes papier et permet un service plus rapide.

L'ajout de machines de comptage des voix accélérera également le dépouillement et la communication des résultats, en particulier pour le scrutin par anticipation.

Une fois les bureaux de scrutin fermés le jour de l'élection, les machines de comptage des voix produiront des résultats récapitulatifs pour les bureaux de scrutin du jour de l'élection indiquant le nombre de votes pour chaque candidat, le nombre de bulletins rejetés, le nombre de bulletins refusés et le nombre total de bulletins déposés. Après avoir été vérifiés, les résultats seront entrés dans le système sécurisé d'Élections Manitoba.

Les cartes mémoire du scrutin par anticipation provenant des machines de dépouillement des votes seront extraites du stockage sécurisé, les résultats imprimés et entrés dans le système de rapport de la soirée de l'élection.

On s'attend à ce que 85 % des électeurs le jour du scrutin et environ 95 % des électeurs par anticipation déposent leur vote dans une urne munie d'une machine à compter les votes.

Comme lors des élections précédentes, le scrutin reste sûr, sécurisé et secret, où chaque vote est anonyme.

Élections Manitoba est le bureau indépendant de l'Assemblée législative responsable de l'administration des élections provinciales et partielles.

Pour les demandes des médias, veuillez communiquer avec :

Jack Rach, agent de communications

Téléphone : 204-945-4202 | Sans frais : 1-866-628-6837

Courriel : jrach@elections.mb.ca